

DÉPARTEMENT de L'ARDÈCHE

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

CANTON LES CÉVENNES ARDÉCHOISES



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2026

Le vingt-et-un avril deux mil vingt-six à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Banne, dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Éliane CHALVET, Maire de Banne, en session ordinaire.

Étaient présents : Mme CHALVET Éliane, Mme DUMAS Fabienne, M. BRUNEL Florian, Mme GINIER Éliane, M. FERRARI Constant, Mme MEIGNIER Martine, M. FOUILLERON Philippe, Mme MARGUERITE Isabelle, Mme BAISSON Marie-Laure, M. GERARD Sylvain, M. TIXIER Vincent et M. CLAVEL Serge formant la majorité des membres en exercice.

M. Constant FERRARI a été élu secrétaire de séance.

Absents excusés : M. COLOM-Y-CANALS François, Mme BAUCHET Christelle et Mme STROHL Nelly (pouvoir à Mme MEIGNIER).

Nombre de Conseillers : **En exercice : 15** **Présents : 12** **Absents : 03**

Le Maire de Banne certifie que la présente liste de délibérations a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance. **Date de convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2026.**

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
N°2026_04_DB_04	Vote du Budget Primitif 2026	APPROUVÉE
N°2026_04_DB_05	Vote des taux d'imposition 2026	APPROUVÉE
N°2026_04_DB_06	Désignation des responsables des commissions communales	APPROUVÉE
N°2026_04_DB_07	Subvention aux associations	APPROUVÉE

Affichage liste des délibérations le 22 avril 2026.

